

Lieux de permanence

Fécamp, Maison de la Justice et du Droit
Tél. 02 35 28 89 57

Le Havre, Maison de la Justice et du Droit
Tél. 02 79 92 76 00

Elbeuf, Maison de la Justice et du Droit
Tél. 02 35 77 23 24

Point justice de Dieppe
Tél. 02 35 06 62 08

Point d'accès au droit de Bolbec
Tél. 02 35 39 39 75

Communauté de communes Yvetot
Tél. 06 16 09 50 93

Maison Roger Cressent de Gournay-en-Bray
Tél. 02 32 10 05 00

Maison France Service de Blangy-sur-Bresle
Tél. 09 82 81 10 09

Cap énergie du Tréport Mme Degardin
Tél. 09 72 65 98 04

Centre Hospitalier Neufchâtel-en-Bray Mme Ménager
Tél. 02 32 97 56 56

Point d'accès au droit de Petit-Quevilly
Tél. 02 32 28 90 14

atmp76.fr




Rouen

Tél. 06 16 09 50 93


Le Havre

Tél. 06 12 20 64 35


Dieppe

Tél. 06 14 57 16 57

✉ istf@atmp76.asso.fr

Une équipe de professionnels est
à votre disposition pour vous accompagner




Association Tutélaire des Majeurs Protégés

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

Un service pour vous aider dans votre rôle de tuteur ou curateur



crédits photos : @Bicome




Vous êtes concerné si...

- Vous envisagez **une mesure de protection pour un proche ?**
- Vous avez été **mandaté pour exercer une mesure de protection ?**

Vous vous posez des questions ?

- Vous avez été **mandaté pour exercer une mesure de protection ?**
- Pourquoi **une mesure de protection est-elle nécessaire ?**
- Quelle **mesure serait la plus adaptée ?**
- Quelles **démarches devez vous effectuer et comment va se dérouler la procédure ?**
- Quelles sont **les obligations du tuteur, du curateur ?**



La loi rappelle que la protection est un « **devoir des familles** » et privilégie le recours aux proches. Elle reconnaît le droit à l'information et au soutien à la fonction de tuteur familial.

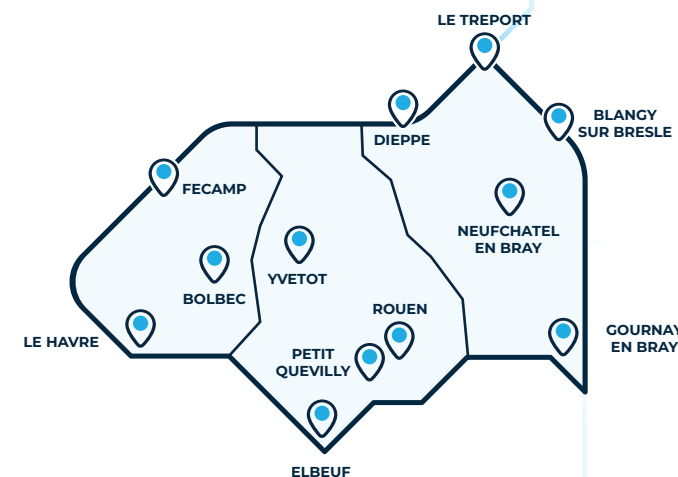
Que propose ce service ?

- **UNE AIDE TECHNIQUE**
Inventaire, requête, compte rendu de gestion
- **UNE INFORMATION PERSONNALISÉE**
Législation, droits de la personne protégée, les démarches,
les obligations du tuteur ou curateur
- **UN SOUTIEN ET UNE ÉCOUTE**
Pour vous orienter vers les professionnels adaptés

Des professionnels pour vous accompagner

- **Sur rendez-vous dans les lieux de permanence**
- **Une équipe à votre écoute pour vous guider pas à pas**

Lieux de permanence



Parce que nul ne doit être seul face à la protection d'un proche, l'ATMP76 est là pour **informer, accompagner et soutenir les tuteurs familiaux.**

